



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 24 septembre 2009 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant le spectacle Place aux aînés, de Trois-Rivières.

---

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation à l'arthrite.

---

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'entreprise Hélibellule.

---

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant le projet Écolo Record.

---

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le centenaire de l'aviation au Canada et le rôle des pionniers beaucerons dans ce domaine.

**24 septembre 2009**

---

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Journée mondiale du coeur.

\_\_\_\_\_

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la Ruée vers le Nord.

\_\_\_\_\_

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue.

\_\_\_\_\_

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant l'action de bénévoles de la circonscription de Montmagny-L'Islet.

\_\_\_\_\_

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant le 6<sup>e</sup> congrès de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

Le rapport général du sixième congrès international de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie intitulé *Le médiateur, le politique et la justice : vers une accessibilité équitable aux droits*.

(Dépôt n° 627-20090924)

\_\_\_\_\_

À 9 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

24 septembre 2009

---

Les travaux reprennent à 10 h 08.

---

Moment de recueillement

M. le président souligne les 20 années de vie parlementaire de M. MacMillan (Papineau) et de M. Gauthrin (Verdun), ainsi que les 15 années de vie parlementaire de M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Ouimet (Marquette), Mme Doyer (Matapédia), M. Simard (Richelieu), et M. Marsan (Robert-Baldwin).

#### **Dépôts de documents**

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de la Corporation d'hébergement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 628-20090924)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut national de santé publique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 629-20090924)

---

M. Dutil, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel de gestion de Revenu Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 630-20090924)

---

**24 septembre 2009**

---

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Famille et des Aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 631-20090924)

\_\_\_\_\_

Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 632-20090924)

\_\_\_\_\_

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 633-20090924)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 17 et 22 septembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 634-20090924)

\_\_\_\_\_

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 23 septembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 635-20090924)

24 septembre 2009

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) dépose :

Copie d'un courriel, en date du 22 septembre 2009, transmis par M. Luc Paradis, conseiller en développement économique du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant le programme de développement de marchés de ce ministère.

(Dépôt n° 636-20090924)

À la demande de M. le président, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) retire certains propos non parlementaires.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 23 septembre 2009, sur la motion proposée par Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il mandate une commission d'enquête publique et indépendante afin de faire la lumière sur les allégations de corruption, de malversation, de collusion et d'infiltration du crime organisé dans le domaine de la construction au Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 44 en annexe)

Pour : **44** Contre : **56** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

24 septembre 2009

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, et sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers un Régime de rentes du Québec renforcé et plus équitable*.
- la Commission des institutions, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la troisième Journée mondiale des Sourds afin de sensibiliser les élus et la population aux droits et aux besoins des personnes sourdes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**24 septembre 2009**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), M. Lehouillier (Lévis), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les Journées de la culture, qu'elle invite les Québécoises et Québécois à participer en grand nombre aux différentes activités proposées et que l'État réitère son appui à la création, la production, la diffusion et au rayonnement de la culture québécoise à travers le monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), Mme Gaudreault (Hull), M. Bouchard (Vachon), et Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec joigne sa voix à celle des milliers de personnes, dont de nombreux citoyens québécois d'origine iranienne, qui se sont réunis cette semaine devant le siège de l'Organisation des Nations Unies à New York pour protester contre la violation des droits humains en Iran, pour réclamer la libération des prisonniers d'opinion et pour que les aspirations démocratiques du peuple iranien soient respectées.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2) du Règlement, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

**24 septembre 2009**

---

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 24, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé, procède à une consultation particulière et entende Héma-Québec le 29 septembre 2009, immédiatement après les affaires courantes pour une durée d'une heure;

QUE la durée maximale de l'exposé de cet organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'occupation du territoire forestier.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 2 octobre 2009, M. Bonnardel (Shefford) s'adressera à M. Bachand, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état des finances publiques ».

24 septembre 2009

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Tomassi, ministre de la Famille, propose que le projet de loi n° 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 7 est adopté.

---

À 12 h 42, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

---

Les travaux reprennent à 13 heures.

---

### Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

**24 septembre 2009**

---

- le premier, sur une question adressée par M. Villeneuve (Berthier) à M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, concernant les agents de la faune;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) à M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant les programmes d'aide à l'exportation.

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 29 septembre 2009, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 13 h 25, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 septembre 2009, à 13 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

24 septembre 2009

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant une commission d'enquête publique et indépendante sur le domaine de la construction au Québec :

(Vote n° 44)

POUR - 44

Aussant	Deltell	Maltais	Richard
Beaudoin	Drainville	Marois	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Dufour	Pelletier	Robert
Bédard	Ferland	<i>[Rimouski]</i>	Roy
Bérubé	Girard	Pelletier	Simard
Blanchet	Grondin	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Richelieu]</i>
Bonnardel	Hivon	Picard	St-Arnaud
Bouchard	Khadir	Pinard	Tremblay
Bouillé	Kotto	Poirier	Trottier
Champagne	Lapointe	Ratthé	Turcotte
Charette	Leclair	Rebello	Villeneuve
Cloutier	Lemay	Richard	
Curzi	Malavoy	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>	

CONTRE - 56

Auclair	Chevarie	Hamad	Ouimet
Bachand	Corbeil	Huot	Paquet
<i>[Outremont]</i>	Courchesne	James	Pigeon
Bachand	D'Amour	Kelley	Reid
<i>[Arthabaska]</i>	Diamond	L'Écuyer	Rotiroti
Beauchamp	Drolet	Lehouillier	Simard
Bergman	Dubourg	MacMillan	<i>[Dubuc]</i>
Bernier	Dupuis	Mamelonet	Sklavounos
Billette	Dutil	Marsan	St-Amand
Blais	Gagnon-Tremblay	Matte	Thériault
Bolduc	Gaudreault	Ménard	Tomassi
Boulet	<i>[Hull]</i>	Moreau	Vallée
Carrière	Gautrin	Morin	Vien
Charbonneau	Gignac	Normandeau	Weil
Charlebois	Gonthier	Ouellette	Whissell